

L'Île sanctuaire

Respectable Loge, Thémistocléa, Orient de Maurice, Région 3

Mots-clefs : Ile Maurice, PEID, Tourisme, Fermeture des frontières, Sanctuaire

Introduction : Approche de l'Après

Compte tenu de la complexité des problèmes soulevés par la pandémie de la COVID 19, si nous souhaitons faire des « *propositions concrètes et opérationnelles* », ainsi qu'il nous est demandé, il nous paraît indispensable d'adopter une approche ciblée, résolument locale, tenant compte des spécificités géographiques, démographiques et économiques du territoire considéré. C'est la somme de telles analyses focalisées qui permettra de mieux construire, dans le cadre du Livre blanc, une vue globale de ce à quoi est confrontée l'humanité et d'imaginer un « Après ». Et ce qu'il y a de marquant pour un PEID (Petit État Insulaire en Développement) comme l'île Maurice c'est l'extrême vulnérabilité économique face à la pandémie.

1/ Maurice : La fragilité d'une réussite

(a) Une île de l'Océan Indien, classée pour la 1^{ère} fois en 2020 parmi les pays à haut revenu.

En 1961, James Mead économiste anglais et lauréat du Prix Nobel dans sa discipline, avait prévu un futur des plus misérables pour cette petite île surpeuplée de l'Océan Indien, avec un territoire d'à peine 2000 km carrés, dénuée de toute ressource naturelle. Depuis son indépendance en 1968, l'île, avec sa population venue d'Europe, d'Afrique et d'Asie, a défié ces prédictions de manière spectaculaire, pour passer de la pauvreté d'une économie reposant sur la monoculture de la canne à sucre à un pays classé en juillet 2020 par la Banque Mondiale parmi les pays à revenu élevé. Elle rejoint ainsi les Seychelles, qui était jusqu'alors le seul pays de cette catégorie en Afrique. Il se trouve que, comme les Seychelles, la contribution du tourisme au succès économique de l'île est prépondérante, puisque cette industrie représente 24% de son Produit Intérieur brut et assure 131,000 emplois. Les autres piliers de la réussite économique mauricienne sont les secteurs manufacturier (textile), des services financiers (offshore), des TIC (Centres d'appel, externalisation) et de l'immobilier de luxe pour les étrangers.

(b) La fermeture des frontières : une catastrophe économique

Avec la fermeture des frontières qu'elle a entraînée, la COVID-19 menace de faire s'effondrer la relative réussite de tout un pays construit sur les 50 dernières années. Depuis le 20 mars 2020 les frontières sont fermées et l'industrie touristique est arrêtée. La principale source de devises s'est tarie pour cette île qui importe pratiquement tout en Euros et en Dollars, y compris une grande partie de son alimentation. Jusqu'à maintenant l'État est parvenu à financer les opérateurs touristiques pour le paiement d'une partie des salaires, afin d'éviter les licenciements massifs. Mais cela ne pourra durer indéfiniment et les citoyens de la République de Maurice sont pleinement conscients que leur niveau de vie ne tient qu'à un fil et qu'une chute vertigineuse menace. C'est cette fragilité qui fait toute la différence avec les pays développés dont l'économie assure une plus grande résilience tant les activités économiques sont diversifiées sur un vaste territoire, avec une population nombreuse.

Cette prise de conscience de la grande vulnérabilité de notre île a encore été renforcée par deux événements cataclysmiques qui l'ont encore fait trembler sur ses piliers : - la mise de notre Centre Financier sur la « Liste Noire » de l'Union Européenne et l'échouement du Wakashio qui a provoqué une marée noire dans le sud-est de l'île.

2/ Les atouts majeurs dans la fragilité

(a) La force de l'insularité et de l'exiguïté

Il y a dans la géographie du territoire comme dans sa démographie des atouts majeurs connus depuis fort longtemps mais que nous avons tendance à oublier. L'insularité et l'exiguïté ont largement contribué au fait que la malaria, comme la pandémie du SIDA aient été bien maîtrisés. La malaria a été éliminée. Si le taux de prévalence de 0,88% du SIDA est loin d'être satisfaisant (France 0,5%), il reste que les services de santé voient leur tâche grandement facilitée du fait qu'elle a affaire à une petite population sur un petit

territoire. L'exiguïté du territoire permet d'effectuer des suivis individuels performants ; avec un taux d'alphabétisation de plus de 95% les campagnes publiques d'information et de sensibilisation sont très effectives. C'est ainsi que l'île, dont le surpeuplement était une épée de Damoclès suspendue au-dessus de son avenir, en 1970, a aujourd'hui un taux de fécondité de 1.4 (France 1.9)

(b) Le COVID-19 ne circule pas à l'île Maurice

Après la fermeture des frontières en mars et un confinement sévère qui a duré jusqu'au mois de juin, il n'y a plus de nouveau cas de transmission locale depuis le 26 avril 2020. Avec 356 cas depuis le début de la pandémie, 335 guéris, actuellement 10 cas « importés » en quarantaine et 10 morts, l'île Maurice fait partie des quelques pays dans le monde où le virus ne circule pas dans la communauté. Cela est ressenti comme une belle réussite, la population a conscience de l'extraordinaire chance de pouvoir vivre normalement. Le port du masque reste obligatoire en public mais il n'y a plus de restriction à une vie sociale normale, l'angoisse de la contamination, de la maladie et de la mort ont disparu. La vie a repris son cours normal et l'on peut apprécier l'immense valeur de cela.

Mais nous savons que le virus circulera à nouveau si nous devons rouvrir les frontières et laisser les touristes revenir. Le dilemme est donc fondamental entre la survie du secteur touristique et la santé de la population. Le gouvernement est tiraillé entre d'une part les pressions des opérateurs touristiques et le risque d'une terrible sanction politique si l'ouverture des frontières devait engendrer une nouvelle vague de contaminations et de morts. D'autant que, si une nouvelle vague il devait y avoir le touriste se ferait rare. La réouverture des frontières aura mis en péril la santé de la population sans que pour autant le tourisme ne puisse véritablement repartir.

3/ L'Île sanctuaire

(a) Le tourisme en mode pandémie

Le résultat, de cette situation cornélienne, est que le gouvernement n'a toujours pas donné de date précise sur la réouverture des frontières aux touristes. Et il fait bien d'y réfléchir à deux fois car, lorsque la plupart des pays du monde doivent « vivre avec le virus », le fait qu'un pays offre la possibilité de vivre normalement sans la peur de la maladie, cela a une valeur non seulement en terme du bien-être de la population, mais également en terme économique. Il faut proposer aux étrangers la possibilité d'un refuge, où ils puissent prendre congé de leur angoissante vie forcée avec le virus et le risque de contamination.

Pour que cette offre soit possible, il faudra sanctuariser le territoire. Seuls des visiteurs préalablement testés négatifs pourrons entrer sur le territoire et une fois entrés ils seront soumis à une quarantaine de 14 jours dans des établissements hôteliers agréés offrant le meilleur confort possible. Après cette période de 14 jours, ils pourront profiter librement d'une vie normale.

Ces restrictions feront que ce sont les visiteurs étrangers désireux de faire des séjours suffisamment longs, au-delà des 14 jours de quarantaine, qui seront intéressés. En ce moment, l'épidémie donne de sérieux signes de reprise en Europe et, avec l'approche de l'hiver, on peut imaginer l'angoisse des personnes qui se savent vulnérables. D'autant que les pays européens n'imposeront plus de confinement total pour protéger les personnes les plus âgées. Leur économie ne saurait supporter de nouveaux confinements de ce type. Il y a donc une opportunité pour l'île Maurice de proposer, à des personnes ayant ce profil, d'échapper à un confinement forcé qui sera bien moins efficace puisqu'il ne concernera pas les personnes plus jeunes.

Ce tourisme, en mode « Ile Sanctuaire », concilie à la fois la nécessité d'avoir des visiteurs étrangers (apporteurs de devises) et l'obligation morale de maintenir « COVID-Safe » un territoire qui est « COVID-Safe ». Car, contrairement à de nombreux pays, nous sommes dans une situation où le virus ne circule plus du tout. Et prendre des décisions qui impliquent de, sciemment, permettre au virus de revenir est moralement problématique et politiquement périlleux.

Dans ce mode « Ile Sanctuaire » notre industrie touristique accueillera certainement moins de touristes mais le nombre de nuits par visiteur sera démultiplié en raison du rallongement des séjours.

(b) Le concept d'île Sanctuaire en cohérence avec d'autres secteurs de l'économie mauricienne

L'immobilier de luxe serait à même de bénéficier de ce concept d'île sanctuaire. Le permis de résidence offert aux acquéreurs de villas de luxe pourrait ici intéresser les personnes désireuses de s'installer sur un territoire « COVID-Safe » pour échapper aux risques et aux contraintes liées la COVID-19 dans leur pays. L'île Maurice a également pour stratégie d'inciter les investisseurs, professionnels et retraités étrangers à venir résider et/ou travailler dans notre île, l'argument de « l'île Sanctuaire » pourrait dynamiser l'arrivée de

cette nouvelle population. En restant « COVID-Safe », l'île Maurice dispose d'un sérieux avantage sur les pays concurrents susceptibles d'attirer ce type de population étrangère.

(c) Adosser un système de santé rehaussé au projet d'Île Sanctuaire

Depuis des décennies l'Île Maurice a pour ambition de devenir un centre d'excellence pour les soins de santé. Les étrangers accueillis en longs séjours dans le cadre d'un projet « Île Sanctuaire » seront à la recherche de soins médicaux de haut niveau. Cette nouvelle clientèle devrait permettre des investissements afin que l'Île Maurice rehausse son système de santé ce qui ne pourra que bénéficier aux mauriciens.

Sur un territoire où le virus ne circule plus, il est moralement problématique et politiquement périlleux de décider de permettre que le virus circule à nouveau, en rouvrant les frontières. L'isolement de notre territoire insulaire, son exigüité et sa population peu nombreuse nous permettent de faire de l'île Maurice un sanctuaire en temps de pandémie. Ce sanctuaire a une valeur en termes de bien-être de la population mais également une forte valeur économique, étant donné les étrangers qui pourraient être en quête d'un lieu où il est possible de « vivre...sans le virus ».